

RÉUNION DU 1^{ER} JUILLET 2013

Convocation : 25 juin 2013

Affichage : 3 juillet 2013

L'an deux mille treize, le premier juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-cinq juin, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absents excusés : GONZATO Elisabeth (pouvoir donné à Yves HAIRON)

Absente : GALBADON Thérèse.

Secrétaire de séance : OLIVIER Christine.

Début de la séance : 20H30

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'ajout de deux points à l'ordre du jour : désenclavement de Tollevast, et éclairage public sur la ZA des Chèvres.

L'assemblée, à l'unanimité, donne son accord.

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 3 juin 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Déclarations Préalables :

- BRUN Rudy – 13 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- PISSIS Richard et Lydie – 36 Les Bertrands: Division de parcelle.
- MESNAGE Kevin et LELANCHON Adélaïde – 103 Les Amonteux : Construction d'un mur de clôture.
- PASQUIER Rémi – 101 Les Amonteux : Construction d'un abri de jardin et d'un mur de clôture.
- Cabinet DROUET – Le Mauvais Pas : Division de parcelle pour construction d'un hangar agricole.

Permis de Construire :

- PISSIS Richard et Lydie – 34 Les Bertrands : Construction d'une maison.
- PHILIPPE Kevin – 3 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- QUALIVIA – 63 La Longue Chasse : Construction de deux bâtiments agricoles.

Certificats d'Urbanisme :

- SELAS GEOMAT – La Mésangerie : Division de parcelle pour création de cinq parcelles constructibles.
- LAUNEY Évelyne – Les Bertrands : Création d'une parcelle constructible.

ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DES CHEVRES

Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal un courrier de la SARL POSEIDON demandant la position de la commune sur la prise en charge des frais d'électricité de l'éclairage public sur la Zone d'Activités.

L'assemblée, à l'unanimité, estime que cette Zone d'Activités est privée, tout comme le sont les parkings des autres enseignes présentes sur la commune, et qu'il n'est pas de son ressort de financer l'éclairage public des zones privées.

PROGRAMME VOIRIE 2013

Gilbert FLEURY a rencontré M. DROULON, du cabinet ACEMO, le lundi 24 juin. Une estimation des travaux prévus sera prochainement adressée en mairie, la constitution du dossier se fera à la rentrée, et l'appel d'offres sera lancé à l'automne pour des travaux qui devraient avoir lieu fin 2013 ou début 2014.

Ce programme de voirie pourrait être perturbé par des travaux, dirigés par ERDF. Gilbert FLEURY rencontrera le mercredi 3 juillet un responsable de ce projet d'enfouissement de réseaux afin de voir si la partie de travaux sur la portion des « Chênaies » peut être anticipée afin de ne pas endommager une chaussée nouvellement refaite.

VOIES DE SUBSTITUTION A LA RN 13

Une réunion a été organisée en mairie le mardi 25 juin par les services de l'Etat, afin d'exposer le projet aux riverains. Celui-ci a été diversement apprécié par certains riverains qui ont remis en cause certains aspects de ce projet. Les services de l'Etat vont continuer à travailler sur ce dossier.

DÉSENCLAVEMENT DE TOLLEVAST

Gilbert FLEURY lit un courrier de l'entreprise « Delacour », indiquant que Tollevast est mal desservi depuis la fermeture de la bretelle de sortie du virage des « Chèvres ». Deux solutions sont avancées :

Maintien de la bretelle à la « Pierre Butée » menant de la RN 13 à la « Longue Chasse », mis en place le temps des travaux de création de deux giratoires devant DECATHLON.

Réouverture d'une sortie au « Virage des Chèvres »

Un courrier sera envoyé à la Direction Interrégionale des Routes du Nord-Ouest afin de se rencontrer et discuter des solutions envisageables pour une meilleure desserte de Tollevast.

POSE DE FOURREAUX POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA ZA CLAUDE CHAPPE

L'assemblée valide le devis de l'entreprise INEO pour un montant de 7967,60 € HT pour la pose de fourreaux pour le passage de câbles électriques en vue de la pose future de candélabres sur le chantier des deux giratoires.

RÉNOVATION DE LA MAISON DU SONNEUR

Serge COTTEBRUNE indique à l'assemblée que les employés communaux ont vidé la Maison du Sonneur, et que les travaux de désamiantage commencent cette semaine.

MISE EN VENTE DE MOBILIER

L'assemblée autorise le Maire à mettre en vente le mobilier qui ne sera plus utilisé dans la Maison du Sonneur une fois les travaux de celle-ci achevés. La vente s'effectuera par soumission en septembre et le Conseil Municipal décide d'établir les mises à prix suivantes :

- Cuisinière « Sauter » Pro : 150 €
- Cuisinière « Sauter » : 50 €
- Grand réfrigérateur « Indesit » : 150 €
- Deux armoires : faire offre.

Une annonce paraîtra dans la presse locale fin août, et deux créneaux de visite seront organisés lors des permanences du mardi 3 septembre et du samedi 6 septembre matin.

CONSEIL D'ÉCOLE

En l'absence d'Élisabeth GONZATO, Olivier DUPONT effectue un compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le mardi 25 juin.

Les effectifs sont en augmentation, et une ouverture de classe est envisageable, si une ou deux inscriptions supplémentaires venaient à être enregistrées.

L'assemblée souhaite qu'un courrier soit adressé au plus vite à l'inspection académique afin de demander l'ouverture d'une classe à la rentrée.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de la cantine et fixe le prix unitaire des repas comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2013-2014 :

- Repas quotidiens (prix à la semaine) : 11,90 €uros
- Repas enfant pris à titre occasionnel : 3,50 €uros
- Repas adulte : 4,90 €uros

Pour la garderie, l'assemblée confirme le règlement incluant le goûter obligatoire des enfants et fixe les tarifs comme suit :

- Demi-heure de garderie : 0,80 €uros
- Goûter : 0,50 €uros

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 40 € à l'Institution Notre Dame de Carentan, sollicitant la commune pour une subvention relative à un voyage éducatif à Paris pour une élève habitant la commune.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le montant du plafond de l'indemnité de gardiennage des églises communales pour un gardien ne résidant pas la commune n'est pas revalorisé pour cette année et reste donc de 119,55 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à verser cette indemnité à Michel HERBERT, en charge du gardiennage de l'église de Tollevast.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014 : Stéphane BARBÉ indique que la réflexion commence. Des renseignements ont été pris auprès des « Francas », et une réunion avec la mairie de Hardinvast le mercredi 3 juillet.
- CCDD : Serge COTTERBUNE indique que le nouveau topoguide a été présenté dans les locaux de la CCDD le mardi 25 juin. Celui-ci sera en vente dans les mairies au prix de 6 €uros, et dans différents commerces à un prix légèrement plus élevé.
- Prochaine réunion : La prochaine réunion se tiendra le lundi 2 septembre.

Fin de la séance : 22h30